

Département du Gard

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2021, **756 543** personnes résident dans le Gard
- La croissance démographique ralentit entre 2015 et 2021 (+0,4 % par an), après une forte augmentation de population entre 2010 et 2015 (+0,8 %)
- La croissance de la population repose entièrement sur le solde migratoire (+0,4 %), les arrivées étant plus nombreuses que les départs
- Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, est à l'équilibre
- La population augmente dans de nombreuses communes situées le long de l'autoroute A9 (hormis à Nîmes) et également à Alès et dans la plupart des communes voisines, ainsi que le long de l'axe Nîmes-Alès
- Parmi les principales agglomérations du département, Nîmes et Beaucaire sont les seules à avoir un déficit migratoire ; leurs excédents naturels viennent tout juste les compenser
- L'aire du Vigan perd des habitants (-0,5 % par an)

Avec 756 543 habitants au 1^{er} janvier 2021, le Gard est le 3^e département d'Occitanie par sa population, derrière la Haute-Garonne et l'Hérault. Au niveau national, il occupe la 32^e place des départements, entre le Haut-Rhin et la Meurthe-et-Moselle. Les deux principales agglomérations (unités urbaines) du département sont celles de Nîmes (183 327 habitants), quatrième d'Occitanie (après celles de Toulouse, de Montpellier et de Perpignan), et d'Alès (100 775 habitants). Le département est également sous influence des villes limitrophes du Vaucluse (Avignon), des Bouches-du-Rhône (Arles) et de l'Hérault (Montpellier).

La population continue de croître le long de l'A9 mais aussi à Alès et dans la plupart des communes alentour

La population du département progresse entre 2015 et 2021 (+0,4 % par an), exclusivement grâce à l'excédent migratoire (+0,4 % par an). Le solde naturel est à l'équilibre (+0,0 %). La population augmente surtout en périphérie des grandes communes du département et le long des axes routiers majeurs vers Montpellier au sud-ouest, vers Avignon au nord-est, ainsi qu'entre Nîmes et Alès. Par contre, elle diminue à Nîmes, au nord et à l'ouest d'Alès, aux confins de l'Aveyron et de la Lozère.

Parmi les principales agglomérations du département, Nîmes et Beaucaire sont les seules à ne pas gagner d'habitants entre 2015 et 2021 : leur solde naturel positif (+0,3 % par an) compense tout juste leur déficit migratoire. La population augmente dans les autres grandes agglomérations du Gard, en particulier dans celles d'Alès (+1,1 % par an) et de Pont-Saint-Espirit (+0,7 % par an). Sur la période 2015-2021, l'agglomération d'Alès gagne 6 400 habitants grâce à sa forte attractivité, les arrivées étant nettement plus nombreuses que les départs. La population augmente dans l'agglomération de Bagnols-sur-Cèze (+0,4 % par an), en grande partie portée par l'excédent migratoire.

Nîmes ne gagne plus d'habitants, la population augmente de façon soutenue à Alès

La croissance démographique du département ralentit fortement sur la période 2015-2021 par rapport aux cinq années précédentes. Elle atteint +0,8 % après +0,4 % par an. Le fléchissement est plus marqué qu'en Occitanie. L'excédent naturel disparaît, tandis que la contribution du solde migratoire baisse, passant de +0,6 % par an entre 2010 et 2015 à +0,4 % par an entre 2015 et 2021.

Sur la période récente, l'agglomération de Nîmes fait face à un déficit migratoire (-0,4 %) alors qu'entre 2010 et 2015, la population bénéficiait d'arrivées plus nombreuses que les départs (+0,6 % par an). La ville-centre de Nîmes reflète cette évolution alors que sa banlieue reste attractive. Ce recul se répercute sur le dynamisme démographique du département. En revanche, dans les agglomérations d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze, le rythme de croissance de la population augmente entre les deux périodes grâce à un regain d'attractivité. Il augmente aussi dans l'agglomération de Pont-Saint-Esprit qui gagne désormais des habitants. La population de l'agglomération de Beaucaire se stabilise après une période de forte croissance.

Toutes les aires d'attraction des villes gardoises gagnent des habitants, sauf celles de Beaucaire, Uzès et Le Vigan ⁽¹⁾

Le Gard comprend neuf aires d'attraction des villes dont la commune-centre est dans le département. Ces aires hébergent 637 515 habitants au 1er janvier 2021, pas tous gardois car l'aire de Beaucaire empiète sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Entre 2015 et 2021, seule l'aire du Vigan perd des habitants. Les populations des aires de Beaucaire et d'Uzès se stabilisent. La population augmente dans toutes les autres aires d'attraction des villes. La moins peuplée, l'aire de Sommières, reste la plus dynamique (+1,0 % de population par an en moyenne) malgré un léger ralentissement. Les deux plus peuplées, celles de Nîmes et d'Alès, qui abritent près de deux Gardois sur trois, progressent respectivement de +0,4 % et +0,8 % par an. Si l'aire de Nîmes gagne des habitants, c'est grâce à sa couronne car la ville-centre en perd et l'unité urbaine ne progresse pas.

Toutefois, la croissance de la population ralentit par rapport à la période 2010-2015 pour plusieurs aires du département. Cet essoufflement est particulièrement marqué dans les aires de Nîmes, de Bagnols-sur-Cèze, de Beaucaire, d'Uzès et du Vigan. L'aire du Vigan passe d'une période où la population était stable à une période de déclin démographique. La population de celle d'Uzès se stabilise après une légère croissance. Seules les populations des aires d'Alès et de Pont-Saint-Esprit croissent plus fortement sur la période récente que sur la précédente.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y a donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2015-2021) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2015-2021) et une période de cinq ans (2010-2015) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Le solde naturel de la période 2015-2021 a pu être affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2021 et évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2021

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2015-2021 (%)		
	2021	Rang national	2015	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gard	756 543	32	738 189	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4
Occitanie	6 022 176	4	5 774 185	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
<i>France métropolitaine</i>	<i>65 505 213</i>		<i>64 300 821</i>	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Nîmes	350 007	32	341 582	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Alès	133 295	90	127 325	+ 0,8	- 0,3	+ 1,1
Bagnols-sur-Cèze	48 254	191	47 342	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3
Beaucaire	35 532	226	35 558	+ 0,0	+ 0,3	- 0,3
Le Grau-du-Roi	20 736	325	20 277	+ 0,4	- 0,4	+ 0,8
Uzès	19 628	331	19 725	- 0,1	- 0,6	+ 0,5
Pont-Saint-Esprit	14 921	380	14 293	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,8
Le Vigan	10 076	474	10 368	- 0,5	- 0,6	+ 0,1
Sommières	5 040	631	4 753	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Nîmes	183 327	43	184 750	- 0,1	+ 0,3	- 0,4
Alès	100 775	63	94 393	+ 1,1	- 0,3	+ 1,4
Beaucaire	31 103	189	31 150	+ 0,0	+ 0,3	- 0,4
Bagnols-sur-Cèze	29 037	201	28 406	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Pont-Saint-Esprit	14 485	371	13 904	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8
Principales communes du département (top 10)						
Nîmes	148 104		150 672	- 0,3	+ 0,3	- 0,6
Alès	43 892		39 535	+ 1,8	- 0,2	+ 2,0
Bagnols-sur-Cèze	18 248		18 203	+ 0,0	- 0,1	+ 0,2
Beaucaire	15 680		16 094	- 0,4	+ 0,3	- 0,8
Saint-Gilles	14 264		13 477	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,5
Villeneuve-lès-Avignon	12 617		11 531	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8
Vauvert	11 774		11 515	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Pont-Saint-Esprit	10 600		10 279	+ 0,5	- 0,2	+ 0,7
Aigues-Mortes	8 685		8 385	+ 0,6	- 0,1	+ 0,6
Les Angles	8 480		8 425	+ 0,1	- 0,4	+ 0,6

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

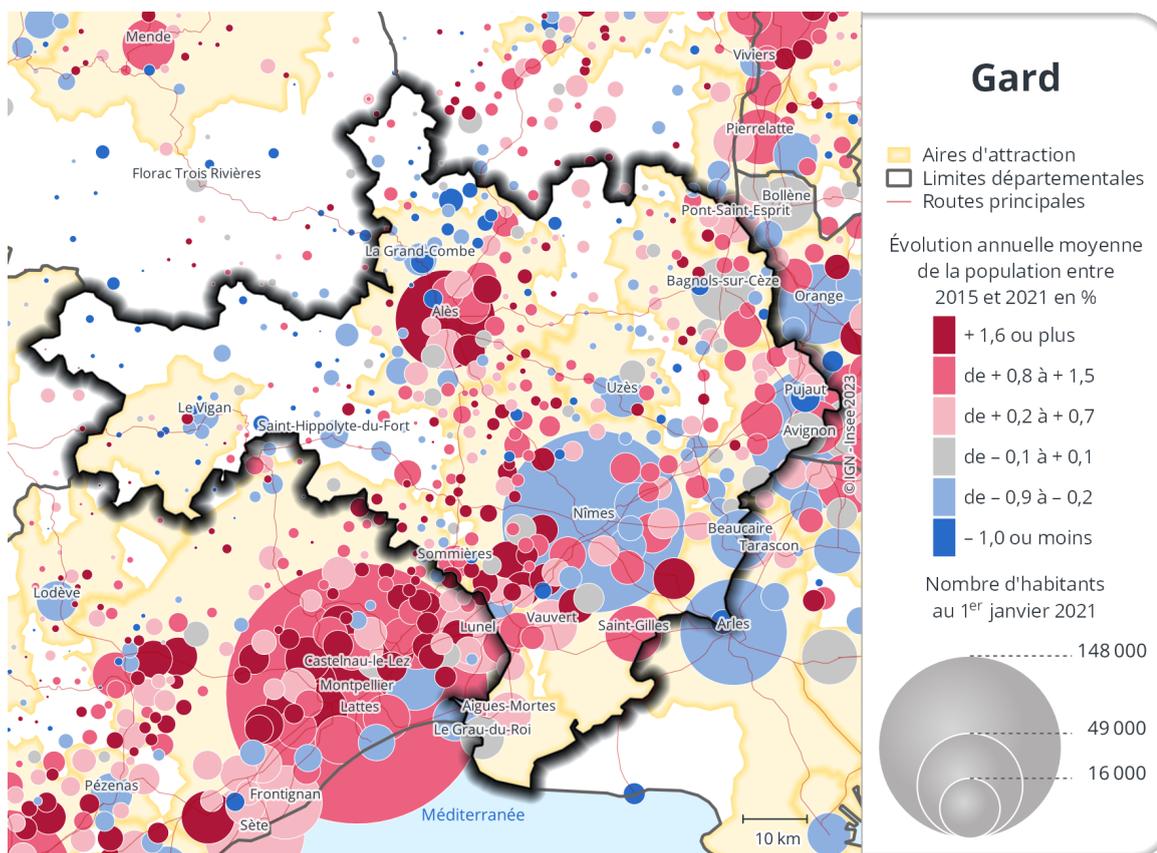
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2015-2021 et 2010-2015

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2015-2021 (%)			Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gard	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,6
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,7
<i>France métropolitaine</i>	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Nîmes	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,7
Alès	+ 0,8	- 0,3	+ 1,1	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4
Bagnols-sur-Cèze	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4
Beaucaire	+ 0,0	+ 0,3	- 0,3	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,7
Le Grau-du-Roi	+ 0,4	- 0,4	+ 0,8	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Uzès	- 0,1	- 0,6	+ 0,5	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Pont-Saint-Esprit	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,8	- 0,1	+ 0,2	- 0,3
Le Vigan	- 0,5	- 0,6	+ 0,1	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Sommières	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1	+ 1,2	+ 0,1	+ 1,1
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Nîmes	- 0,1	+ 0,3	- 0,4	+ 1,0	+ 0,5	+ 0,6
Alès	+ 1,1	- 0,3	+ 1,4	+ 0,2	- 0,1	+ 0,4
Beaucaire	+ 0,0	+ 0,3	- 0,4	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,6
Bagnols-sur-Cèze	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,0
Pont-Saint-Esprit	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8	- 0,1	+ 0,2	- 0,3
Principales communes du département (top 10)						
Nîmes	- 0,3	+ 0,3	- 0,6	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,6
Alès	+ 1,8	- 0,2	+ 2,0	- 0,8	- 0,1	- 0,7
Bagnols-sur-Cèze	+ 0,0	- 0,1	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,2	- 0,2
Beaucaire	- 0,4	+ 0,3	- 0,8	+ 0,2	+ 0,7	- 0,5
Saint-Gilles	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,5	- 0,1	+ 0,8	- 0,9
Villeneuve-lès-Avignon	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8	- 1,4	- 0,3	- 1,1
Vauvert	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,5
Pont-Saint-Esprit	+ 0,5	- 0,2	+ 0,7	- 0,3	+ 0,2	- 0,5
Aigues-Mortes	+ 0,6	- 0,1	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,0
Les Angles	+ 0,1	- 0,4	+ 0,6	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

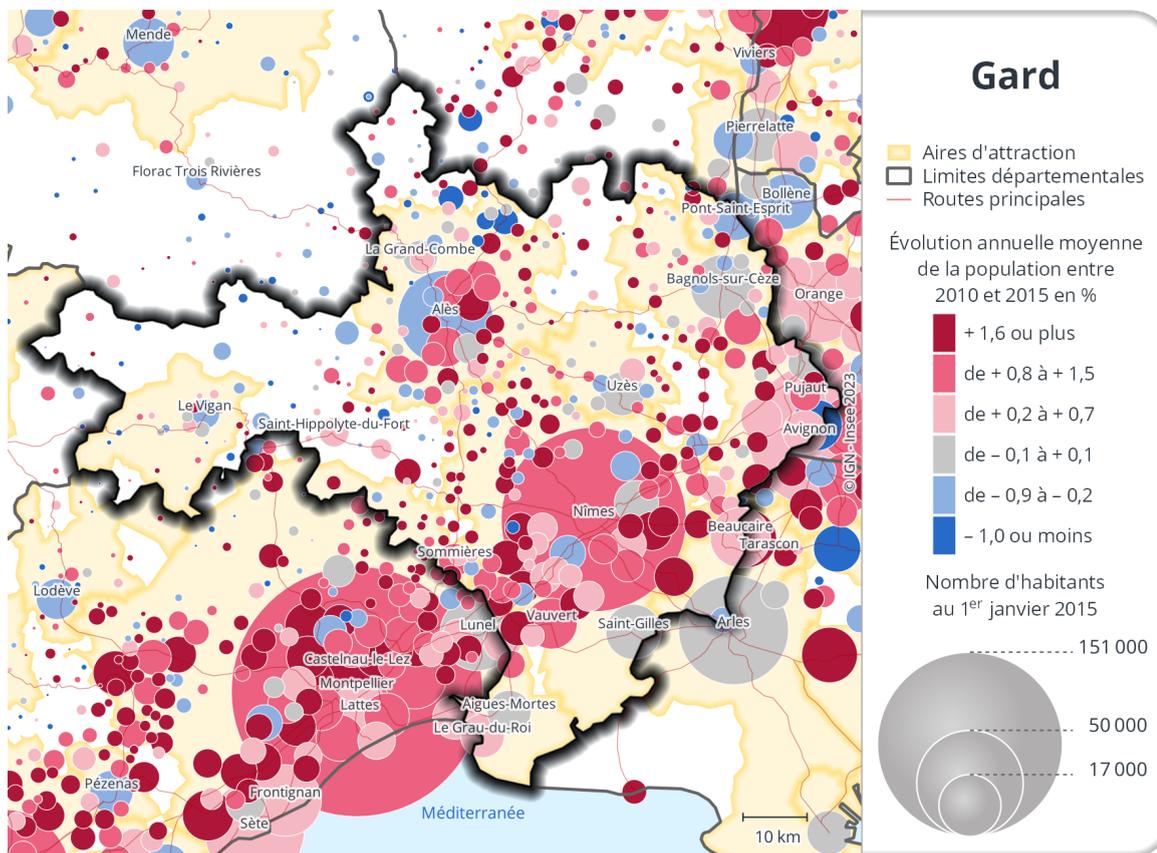
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2021 et évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2021



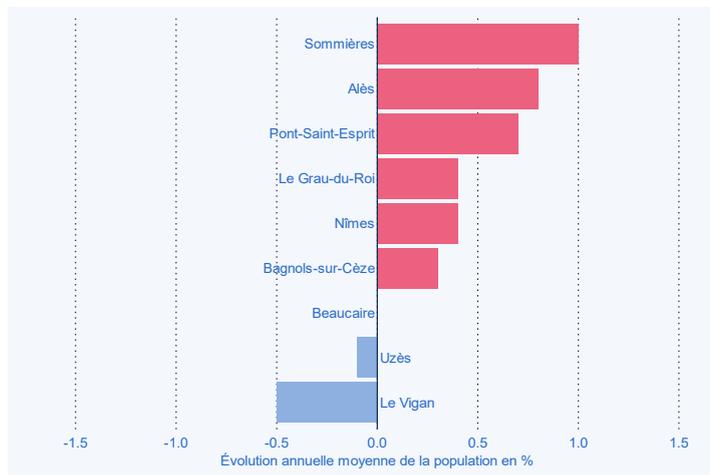
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2015 et évolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015



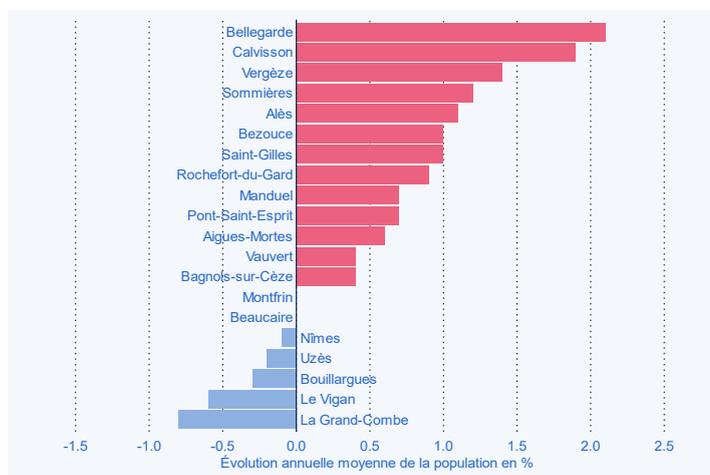
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des aires d'attraction des villes entre 2015 et 2021



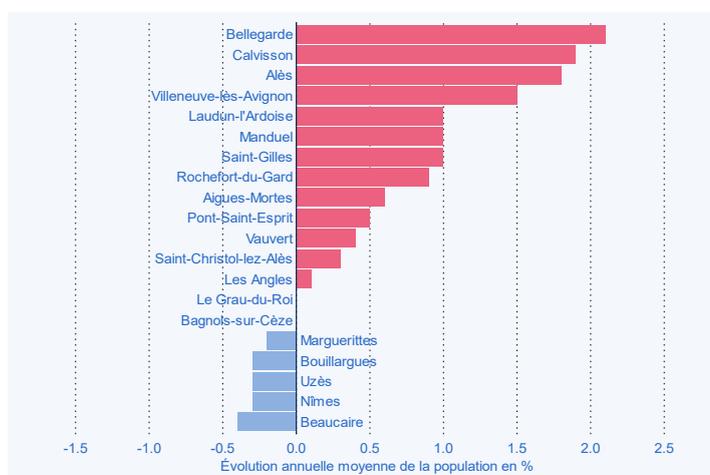
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des unités urbaines entre 2015 et 2021



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des 20 principales communes entre 2015 et 2021



Source : Insee, recensements de la population